VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX

—ET—

RESIDENCE

FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LE SRUES

Terpsichore et Henderson, Pour Fabrique, Entrepôt,

Ou autre usage,

Ayant privilèges de raits mobiles

ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON INDEPENDANTE.

Résidences Centrales en Briques

No 828 Rue du Camp,

Nos 845 et 847 rue Baronne,

Nos 825 et 827 rue St-Joseph,

ET DE VASTES

Lots à Bâtir Améliorés

No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN. Encancanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI le 10 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. B. Rightor, juge de ladite Cour. Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir :

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bureau, avocats.
8 avril—8 15 22 29—mai 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir :

La substantielle résidence en briques à deux étages Nos 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Galennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir :

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bergeron, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilie, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.
18mars—18 25—avril 1 8 15 19

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 7 mars 1900, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Wall, Walnut et Esther. Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont designés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur.
827 rue Gravier.

14 mars—14 15 18 19 20 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2123 et 2125 rue Laurel,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Caroline Winstel veuve de Leonhard Faecher, No 57,243 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans et jugement dans l'affaire de l'interdiction de Anthony Faecher, No 19,376 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 2 11 rue Baronne près Commune, (Graham Building) dans le Premier District en cette ville le MARDI 8 mai 1900, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 94 du plan de la ville de Lafayette, borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Laurel, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par J. Schreiber, daté le trois de février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit et contigu à cela sur le côté vers la rue Jackson; lequel dit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine quatre pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent seize pieds, et est la partie cimentant non vendue la plus près de la rue Joséphine un lot de terre désigné par le No vingt deux sur le plan en ceci ci-dessus auquel il est référé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance (s'il y en a), en un, ou un et deux ans, avec bons pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et de payer pour les timbres du Revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,
Bureau, 806 rue Perdido.

5 avril—5 8 15 22 29—mai 6 7 8

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny,

A L'ANCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, à MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 22 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypthèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. Cette vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public

Plan à la Bourse.

J. L ONORATO,
Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

23mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Je vendrai à l'encan, à la Bourse des propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900, à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 12 mesurant 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

MM. Benner, Dodds et Benner, avocats.
10 mars—10 18 25—avril 1 8 9 10 11

VENTE A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasins—Un cottage double, Nos 1409 et 1411 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centralement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasins.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900, et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulé et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE.

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143 borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin), Robin, et Magasin, désigné par le No Quatre sur un plan fait par D. M. Brosman, Député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Siméon, notaire en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Constance et Terpsichore et mesure en mesure américaine, soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de face sur la rue Constance, la même largeur dans le fond sur soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Terpsichore; ladite part ou de terre est composée de la majeure partie des lots précédents numéros quatre et cinq sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850 et déposé comme plan No 12 dans le livre des plans No 3 en l'étude d'Octave De Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin d'épicerie et résidence à deux étages en bois, couverte en ardoises. Le rez-de-chaussée contenant: épicerie et bar, corridor de derrière grande galerie de derrière fermée, deux chambres et grand entrepôt contigu, cour, hangar, cuve, etc. Le deuxième étage contient six chambres bien finies, corridor, grandes vérandahs sur la façade et le côté et galerie couverte dans le fond. Gaz partout et fils électriques au premier étage. La maison est en bon état et est occupée par une épicerie, buvette et résidence. Louée à $37.50 par mois jusqu'au 30 septembre avec privilège de deux ans de plus $40 00.

NOS 1010 ET 1012 RUE TERPSICHORE

Deuxièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143, borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin), Robin et Magasins, désignés par le numéro cinq sur un plan fait par ledit D. M. Brosman député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan ladite portion de terre commence à une distance de soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes du coin des rues Terpsichore et Constance et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Terpsichore, la même largeur dans le fond sur soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion est composée de la moindre portion des lots précédents désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre de Plans No 5, en l'étude d'Octave de Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en deux résidences. No 1010 consiste en une résidence simple à un étage contenant deux chambres, hangar, et une bâtisse à deux étages dans le fond contenant une chambre sur chaque étage. La cour contient un hangar, cuve, etc. La maison est occupée par une boucherie chinoise. Rapportant $12 par mois. No 1012 consistant dans une résidence double à un étage en bois couverte en ardoises, ayant une allée au centre pour les deux côtés. La maison contenant de chaque coté deux chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant une chambre à chaque étage. La cour a une citerne. Banquette en briques. Rapportant $14 par mois.

No 1017 ET 1021 RUE DEUXIEME.

Troisièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak) Magasins, Première et Deuxième, et désigné comme lot No neuf sur un plan dessiné par H. Moelhausen, voyer, daté le 12me jour de janvier 1846, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer, alors un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente deux pieds un pouce de face à la rue Deuxième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, retiré de la banquette, avec joli barrière en fer sur la façade, contenant quatre grandes chambres tapissées, cuisine, office et vestibule pour l'escalier en bas et deux grandes chambres et chambre à bain en haut de chaque côté, galerie en bois devant, deux grandes citernes, hangar, etc., dans la cour, banquette en briques, cour de façade pavée en ciment. Maison en bon état, près d'écoles, marché et lignes de char, louée avec bail jusqu'au 1er octobre pour $20 chaque côté.

NOS 1409 ET 1411 RUE CONSTANCE.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Terpsichore (autrefois Barin), Robin et Magasins, désigné sur un plan particulier, paraphé par et déposé en l'étude de James Graham, autrefois un notaire en cette ville, pour identification avec un acte passé pardevant lui le 30ème jour de mars 1858, d'après lequel dit plan ledit lot de terre mesurant trente pieds neuf pouces et une et quatre cinquième de ligne de face sur la dite rue Constance, sur cent seize pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistant en un joli cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade, cinq chambres, chambre de dépôt, citerne et hangar dans le fond, cour et banque te pavées en briques. La maison est en bon état et a le gaz. La maison se loue à raison de $13.00 par mois, chaque côté.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du montant de leurs enchères.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James Simeon, notaire, aussi un dépôt de 10 0|0 comptant requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée a propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Sorgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques, —réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilettes, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième etages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'étend dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, le transfert de l'assurance, etc. et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu intérieur des Etats-Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 15 22 29—mai 3

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Résidence,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermanee de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 13 mars 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de ce ville, dans le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie de l'entrepôt Brooklyn, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 15, lequel est borné par les avenues Eliza et Pacifique et les rues Eliza et Evelina d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 de mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur un profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, retiré de la rue, ayant six chambres en plus, hangar, etc, et à proximité des marchés, écoles et de tout les avantages.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du revenu. Acte de vente pardevant R. J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

1er avril—1 8 15 22 29 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 9 AVRIL,

A 10:30 heures A. M.,

A la Résidence,

1317 RUE ST THOMAS.

Dans l'affaire de la succession de Thomas J. Brennan—No 59,439.

EN VERTU d'un ordre signé le 26 mars 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Mol. JAMES A. BRENNAN, encanteur, vendra à l'enchère publique—

Tous les effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 mars—30 31—avril 3 8 9

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrère et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 8me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St-Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement située, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navailles.

No 52,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 18 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncière es No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoir à cela, situé dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet adressé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un", sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845, pardevant Lucien Herman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1|2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté, après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprenant la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignées par les numeros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français; occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Houlné. Le succès artistique et financier (des dernières deux ou trois saisons) de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Dorignac, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes Propriétés Payantes.

Cottage double 3212-14 Sud Remparts.

Cottage double 1820-22 rue Toledano.

SUCCESSION DE LOUIS BABST.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1900, pour le compte de la succession de Louis Babst, (dossier No 61,375), il sera vendu à l'enchère publique